L'INTERSYNDICALE APPELLE A FAIRE GREVE DANS TOUS LES LP DE L'ACADEMIE

Le projet de réforme des lycées pros dévoilé jeudi 4 mai, suivi des annonces du ministre de l'Éducation nationale concernant des fermetures imminentes de filières, a provoqué stupeur, angoisse et colère chez les personnels ; le calendrier brutal sur les fermetures de filières tertiaires, d'ici 2026, laissant craindre des reconversions forcées.

Le pacte LP est l'axe central du déploiement de la réforme à la transformation de nos métiers qui entrainerait la déscolarisation des élèves les plus fragiles, et à leur insertion coûte que coûte au détriment de leurs poursuites d'études et à terme à la destruction des statuts, la dévalorisation des diplômes et des grilles de salaires en entreprise.

Les professeur·es de lycée pro dénoncent depuis plusieurs années les bas salaires et des conditions de travail sans cesse plus difficiles. Le pacte, présenté comme une revalorisation, est une tromperie. Le gouvernement, avec la complicité du ministère, mise sur le déclassement salarial des enseignant·es de lycée professionnel pour trouver des signataires.

L'intersyndicale exige :

- une augmentation de salaire réelle et équitable, pour tous les personnels de l'Education Nationale, sans contrepartie
- davantage de moyens pour mieux accompagner les élèves et pour que l'inclusion ne soit pas qu'un slogan (dédoublements, personnel ...).
- une politique ambitieuse d'éducation et un renforcement des contenus de formation pour permettre aux élèves une poursuite d'études et /ou une évolution de carrière plutôt que des dispositifs visant à les envoyer prématurément sur le marché du travail
- d'inscrire les moyens d'enseignement et d'accompagnement dans les grilles horaires de formation et DGH pour garantir l'uniformité sur tout le territoire

→ Combien ?

- Une mission = une brique = 1250 € versés sur 9 mois (équivalent à 1 HSA et IMP).
- **Le pacte LP : 6 briques obligatoirement** avec des briques communes aux LGT et des briques spécifiques au LP.
- Le pacte PE, CERTIFIE et AGREGE : 1, 2 ou 3 briques

→ Comment ?

- Le temps de travail est annualisé.
- Des missions ne sont pas quantifiées, ni définies dans leur mise en œuvre opérationnelle
- Aucun moyen supplémentaire dans les DGH, ni dans les grilles horaires de formation

→ Qui sont les concerné.es ?

- PLP et CPE titulaires ou non, **VOLONTAIRES,** pour une durée d'1 an (sachant que le ministère envisage aussi la tacite reconduction)

→ Conséquences ?

- **Pacte** = charge de travail très lourde et installation de hiérarchies intermédiaires
- Inégalités de mise en œuvre, d'attribution des missions, et concurrence entre collègues signataires et non signataires
- Perte du caractère national des formations

METTONS EN ECHEC CETTE REFORME !
REFUSONS DE SIGNER LE PACTE !

RENDEZ-VOUS DEVANT LE RECTORAT
LE 6 JUIN A 10H30
EN TENUE DE TRAVAIL